

La lettre IA25

EN DIRECT ...

Dans ce numéro :

EN DIRECT ...

- Diderot et à Anatole p.1
France « A l'école des
écrivains ... »

LE POINT SUR ...

La rentrée scolaire p.2 /3

- De nouvelles modalités dans la scolarisation des élèves handicapés.
- Les nouveaux assistants de la prévention et de la sécurité.
- Prise en charge des nouveaux professeurs des écoles : dispositif transitoire reconduit.
- Constats des effectifs des élèves scolarisés dans le Doubs (en marge p.3)

RESSOURCES ÉDUCATIVES

- Remises des prix au p.4
concours des écoles fleuries et du Plumier d'or (palmarès départementaux).

Diderot et Anatole France ... « À l'école des écrivains. » !

Les collèges Diderot à Besançon et Anatole France à Béthoncourt font partie des collèges retenus dans l'opération 2012 « A l'école des écrivains. Des mots partagés ».

LES PROJETS

- Au collège Anatole France, le projet a mobilisé la classe de 4ème3 autour de l'oeuvre choisie « *Raqa, l'histoire n'est encore qu'un regard d'enfant* ». Des ateliers de lecture et d'écriture ont été mis en place sur l'année par le professeur de lettres modernes et d'arabe, Monsieur Aboub, et parrainés par l'auteur du roman, Christophe Fourvel. Au niveau des productions d'écriture, chacun des 18 élèves de la classe a été invité à rédiger un récit de voyage à la lumière des éléments littéraires découverts au cours de l'exploitation du roman ; avec la consigne particulière de restituer des émotions personnelles fortes.

- Le collège Diderot, qui participe à l'opération depuis 2009, a pour habitude de faire participer

plusieurs classes. Cette année, la classe de 4ème de Madame Brobst et les deux classes de 3ème de Mesdames Latreille et Tourneux ont été parrainées par Joël Egloff, écrivain avec lequel les ren-

contres se sont construites. La première rencontre a été une séance de découverte du livre, de l'édition, du travail d'écriture, du style de l'auteur (en l'occurrence, ici, l'humour noir). Lors de la seconde rencontre, les classes ont travaillé, soit sur une mise en situation à la manière de « *L'homme que l'on prenait pour un autre* », soit sur l'écriture d'un scénario, à partir d'extraits du livre « *Edmond Ganglion et fils* ». La 3^{ème} et dernière rencontre a consisté à structurer et à mettre en forme les productions des élèves.

Retrouvez ces deux projets en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr/dsden25> (Politique éducative/Ressources pour enseigner la maîtrise de la langue).

L'OPÉRATION

- « À l'école des écrivains. Des mots partagés » est une action organisée à l'initiative du ministère de l'éducation nationale et de la Ligue de l'enseignement public. Elle s'adresse aux classes de 4ème ou de 3ème de collèges de l'éducation prioritaire entrés dans le programme ECLAIR (Ecole, collège et lycée pour l'ambition, l'innovation et la réussite, anciennement réseau ambition réussite ou RAR), ou de collèges situés en secteur rural.

Il s'agit de donner le goût de la

lecture et des mots à des collégiens « parfois éloignés de la lecture et de la littérature ». L'action contribue à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences (Les compétence 1 de la maîtrise de la langue française et compétence 5 de la culture humaniste, tout particulièrement).

Dans « *Nous, on n'aime pas lire* » (2009), l'auteure rend compte de l'expérience menée en éducation prioritaire et des rencontres avec des enseignants et avec, écrite, des élèves « éloignés des caricatures courantes » ...

- Une nouvelle formule pour l'édition 2013 ...

Il s'agira de « *mettre l'accent sur le fait que la création littéraire se fonde sur un héritage culturel et que des liens étroits unissent la littérature contemporaine à la littérature classique* ». Chaque écrivain parrain choisira une œuvre du patrimoine littéraire et expliquera aux élèves les raisons de sa préférence, au regard de son propre travail d'écriture. Un préalable aux rencontres.

Pour en savoir plus : <http://www.education.gouv.fr> (mot clé A l'école des écrivains) et <http://eduscol.education.fr> (Rubrique Socle commun/école/collège).



Joël Egloff au collège Diderot

LE POINT SUR ... Les nouvelles mesures de la rentrée

A NOTER : La **journée nationale du handicap, le 2 décembre**.

Ressources en ligne sur EDUSCOL <http://eduscol.education.fr/> (Personnalisation des parcours/ Handicap/).

* *Le projet personnalisé de scolarisation fait partie du plan de compensation établi par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), il participe à la réalisation du projet de vie de la personne handicapée.*

La scolarisation des élèves handicapés, un droit fondamental ... Et de nouvelles modalités d'accompagnement

Chaque enfant, quel que soit son handicap ou ses besoins particuliers, a droit à une scolarisation et à un parcours scolaire continu et adapté. Un droit fondamental inscrit dans la loi du 11 février 2005.

Dans le département du Doubs, tous les dispositifs sont mobilisés pour scolariser les élèves handicapés. Les réponses scolaires à leurs besoins s'articulent au sein du projet personnalisé de scolarisation (PPS)*.

• Différentes modalités d'inclusion sont offertes :

- ↳ La scolarisation en classe dite ordinaire avec ou sans accompagnement.
- ↳ La scolarisation en classe d'inclusion scolaire (CLIS) dans le 1^{er} degré, dans une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) dans le 2nd degré, en collège et lycée professionnel public et privé.
- ↳ La scolarisation dans un établissement spécialisé comprenant une unité d'enseignement.

• De nouvelles modalités d'accompagnement mises en place

La circulaire du 23 juillet 2012 prévoit en effet :

- ↳ Parallèlement aux aides individualisées et aux aides collectives, des aides mutualisées pourront être apportées simultanément à plusieurs élèves. Ces nouvelles aides visent à améliorer la qualité de l'accompagnement et à introduire davantage de souplesse.
- ↳ 13 nouveaux emplois d'assistant de scolarisation (26 dans l'académie) viennent renforcer les emplois d'assistants de vie scolaire (AVS) déjà en place pour l'assistance individuelle (77 AVS-I) et pour l'assistance collective (15 AVS-CO).
- ↳ Un nouvel outil d'évaluation des élèves est mis à la disposition des référents (15 enseignants référents dans le Doubs) et aux équipes pluridisciplinaires de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

↳ Plusieurs modules de formation à distance ont été conçus par le ministère pour les enseignants des classes ordinaires sur les troubles des apprentissages, les troubles envahissants du développement, les troubles des conduites et des comportements. Ces modules de formation, ainsi que de nombreuses autres ressources, sont accessibles en ligne sur <http://eduscol.education.fr> (Personnalisation des parcours/ Handicap).

↳ Le pôle pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves sourds (PASS), mis en place l'an dernier, permet à tous les jeunes sourds, quel que soit le mode de communication choisi par leur famille, de suivre un enseignement le plus près possible d'une scolarisation ordinaire.

Le pôle académique se compose de quatre antennes. Dans celle du Doubs, trois enseignantes assurent une médiation pédagogique auprès des élèves sourds et de leurs enseignants (1er ou 2nd degré), ainsi qu'auprès des personnes ressources et partenaires (parents des élèves, équipes pédagogiques, services de soins, enseignants référents, équipes de suivi de la scolarisation). Retrouvez leurs coordonnées dans La lettre ia25 n°62 de mai-juin 2012 et sur le site internet.

Contact : Inspection de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN A-SH), Tél. 03 81 65 48 61—Mél. ce.ienB5.dsden25@ac-besancon.fr

Quelques chiffres

↳ Les effectifs

Pour l'année scolaire 2012-2013, 2278 élèves handicapés sont scolarisés dans les écoles, les collèges et les lycées ainsi que dans les unités d'enseignement des établissements spécialisés : 1044 élèves en classe ordinaire ; 568 en structure collective, classe d'inclusion scolaire (35 CLIS 1er degré) ou unité localisée d'inclusion scolaire (20 ULIS 2nd degré) ; 16 en collège, dont une ouverte à la rentrée au collège de Valdahon, et 4 en lycée professionnel) ; 666 élèves en unité d'enseignement des établissements spécialisés (Carte des structures en ligne).

Scolarisation individuelle		Scolarisation collective		Scolarisation en unité d'enseignement
En classe ordinaire		35 CLIS	20 ULIS	Établissements spécialisés
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er et 2nd degrés
673	371	384	184	666
+ 33	+ 13	+ 43	+ 25	- 46

↳ Les personnels d'accompagnement

657 élèves handicapés, soit 62,93% des élèves scolarisés en classe ordinaire, hors CLIS et ULIS, sont accompagnés par un auxiliaire de vie scolaire individuel (AVS-I) en contrat de droit public (soit 105 emplois temps plein) ou de droit privé (soit 268 personnes). Chaque structure collective (CLIS, ULIS) est doté d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS-CO).

Constat des effectifs de la rentrée dans le Doubs

86913 élèves sont scolarisés dans l'enseignement public.

• Dans les 498 écoles

Ils sont 50685 élèves, soit + 685 par rapport à la rentrée 2011, dont 16687 en maternelle ou préélémentaire, 30 646 en primaire et élémentaire, 352 en classe d'inclusion scolaire (CLIS).

(Constat du ministère au 27 septembre 2012)

• Dans les 44 collèges

Ils sont 21338 élèves, soit + 102 élèves par rapport à la rentrée 2011, dont 20505 en classes ordinaires, 614 en SEGPA, 219 en classes particulières (Classes d'accueil, unités localisées pour l'inclusion Scolaire).

• Dans les 22 lycées

Ils sont 4470 élèves scolarisés en séries professionnelles et 10420 en séries générales et technologiques.

(Constat du ministère au 9 octobre 2012)

Référence : Master—
Professionnalisation des formations pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Circulaire du 14 septembre 2011 publiée au BO n°34 du 22 septembre 2011, et en ligne sur <http://www.education.gouv.fr> (BO).

Des assistants chargés de la prévention et de la sécurité dans les établissements — Nouveau métier, nouveaux recrutements

Ces nouveaux assistants vont renforcer les équipes éducatives des établissements les plus exposés aux situations d'incivilité et de violence.

Le département est doté de 4 postes d'assistants chargés de la prévention et de la sécurité (8 dans l'académie), affectés sur 4 établissements du 2nd degré.

Ces nouveaux personnels vien-

ent d'être recrutés par les chefs des établissements chargés de les accueillir. Après 8 semaines de formation, ils seront affectés sur 2 secteurs :

→ sur le secteur de Besançon, aux collèges Diderot et Voltaire,

→ sur le secteur du Pays de Montbéliard, au collège Brossolette et au lycée professionnel Fernand Léger à Audincourt.

Leur mission sera, en lien étroit avec l'équipe de direction et l'équipe éducative, de contribuer à l'amélioration du climat de l'établissement, de prévenir, désamorcer et gérer les situations de crise.

Leur mission est coordonnée avec celle des équipes mobiles de sécurité (EMS) déjà en place.

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux personnels enseignants dans les écoles — Dispositif transitoire est reconduit pour l'année scolaire 2012-2013

Des aménagements de service et des temps spécifiques sont organisés de façon à assurer le suivi et l'accompagnement des nouveaux personnels.

■ Dispositif pour les fonctionnaires-stagiaires 1ère année (S1)

51 fonctionnaires stagiaires ou « S1 », lauréats de la session 2012 du concours de professeur des écoles, ont fait leur 1ère rentrée dans le département.

Chacun bénéficie de 12 semaines de formation. Le dispositif de suivi et d'accompagnement comprend :

→ Trois jours d'accueil institutionnel, les 29, 30 et 31 août 2012, et de premiers éléments de formation sur la tenue de la classe.

→ Des stages d'observation dans les classes d'application des maîtres formateurs et des maîtres d'accueil temporaires, leurs tuteurs, du 3 au 12 octobre 2012.

→ 2 jours de tuilage dans les classes d'affectation.

→ Affectation en responsabilité dans une classe dès le 12 novembre et suivi pédagogique par un maître formateur et un conseiller

pédagogique (8 visites pour échanger sur l'analyse de pratiques).

→ Stage regroupé de 7 jours et 18 heures de formation pédagogique au 2ème trimestre.

→ En fin d'année scolaire, évaluation et proposition à la titularisation.

■ Dispositifs pour les étudiants en Master2 admissibles au concours externe de professeur des écoles, session 2012 : deux formules

LA FORMATION EN ALTERNANCE

L'académie de Besançon poursuit l'expérimentation engagée l'an dernier sur la formation en alternance. 24 étudiants en Master2 suivent la formation spécialité « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré » qui alterne théorie et responsabilité dans une école du département. Leur stage « filé » de 3 demi-journées par semaine a débuté le 12 octobre et se déroulera jusqu'à la fin de l'année scolaire (juin 2013) comme suit :

→ Le lundi matin, présence dans l'école pour observation

des pratiques pédagogiques ou travail personnel lié au mémoire de MASTER.

→ Le vendredi en responsabilité dans une classe.

LE STAGE EN RESPONSABILITÉ

Les autres candidats reçus à l'admissibilité peuvent prétendre à 2 semaines d'immersion et de pratique. Mais ils doivent aussi ...

... soit, être inscrits en master 2 des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et ne pas suivre la formation « filée » dite en alternance,

... soit, être titulaires d'un master 2-MEEF et suivre cette année (2012-2013) une nouvelle préparation au concours, ouverte à l'université de Franche-Comté en IUFM.

Ce stage groupé permettra le remplacement de maîtres titulaires partant en formation continue.

... Les étudiants admissibles mais non inscrits dans le Master-MEEF de l'UFC-IUFM ou dans la préparation au concours, peuvent également en bénéficier.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs, 26 avenue de l'Observatoire 25030 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 65 48 50
Télécopie : 03 81 65 48 92
Mél. ce.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://www.ac-besancon.fr/ia25> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/> [ServletIprof](#) pour les dernières actualités et mises en ligne...

Les nouveaux textes chaque jeudi sur
<http://www.education.gouv.fr/bo/>
Bulletin officiel [B.O.]



PÔLE ARTS
Ecole Brossolette
35 avenue Montrapon
Besançon

SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE
CRDP FRANCHE-COMTÉ
CDDP DOUBS



CAREP
Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire



La Lettre mensuelle d'information professionnelle. ISSN n°2119-1182
Directrice de la publication : *Élisabeth Bisot*, directrice académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) — directrice des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Doubs.

Conception—coordination—rédaction : Virginie Baricault, Tél. 03 81 65 48 86 - Mél. ce.communication.ia25@ac-besancon.fr.

La Lettre mensuelle d'information professionnelle diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

RESSOURCES ÉDUCATIVES ...

Palmarès 2012 du concours « Le plumier d'or »



Le 10 octobre dernier, 6 élèves des classes de 4^e scolarisés dans le Doubs, un au collège Lumière et cinq au collège Guynemer à Montbéliard, ont reçu les félicitations ou les encouragements de la délégation comtoise de défense de la langue française, pour leur participation au « Plumier d'or ».

Ils font partie des 33 lauréats de la région de Franche-Comté et

des 22300 candidats inscrits au concours international organisé par l'association nationale de la défense de la langue française, sous l'égide des ministères de l'éducation nationale et de la marine.

Le concours est destiné aux élèves de 4^e des collèges publics et privés. Les épreuves comprennent des exercices de langue française (syntaxe, ortho-

graphe, vocabulaire), des questions de culture générale et une expression écrite.

Sur le site national <http://www.langue-francaise.org>, retrouvez le règlement du concours 2013, ainsi que tous les sujets et palmarès des éditions précédentes.

Palmarès 2012 du concours des écoles fleuries

Les prix ont été remis à Besançon Micropolis le 8 octobre dernier aux lauréats 2012.

➔ 1er prix : écoles à Laire, Granvelle à Besançon et Mercey-le-grand.

➔ 2nd prix : écoles Debussy à Montbéliard, Soye et Hyémondans.

➔ 3ème prix : écoles Pierrefontaine-les-Blamont et Sainte-Marie Guyans-Vennes.

➔ Prix départemental : écoles St Exupéry à Grandfontaine et Cordier à Amancey, collège Islesur-le-Doubs, Institut médico-éducatif (IME) à Montfort.

➔ Prix spécial départemental à la classe d'inclusion scolaire (CLIS) du collège Clairs-Soleils à Besançon.

➔ Prix d'excellence : écoles rue Belfort à Montbéliard et Vauxles-Prés, collège Grenier à Pontarlier, tous 3 représentant le Doubs au jury national à Paris, et La Réverotte à Pierrefontaine-les-Varans.

➔ Prix d'encouragement : écoles Charquemont, St Claude et Herriot à Besançon, collège Lumière Besançon.

Le concours est organisé par la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), avec la participation de l'office central de la coopération à l'école (OCCE) et le soutien du ministère de l'éducation nationale. Son objectif est de valoriser les activités et travaux des élèves réalisés dans

le temps pédagogique et soutenu du développement durable (recyclage de l'eau, compostage...).

« *Le fleurissement et le jardinage doivent être compris comme une activité d'éveil interdisciplinaire permettant l'acquisition [...] de connaissances et de compétences dans les domaines artistique, scientifique, civique et social en lien avec le socle commun. Ces activités contribuent à l'ouverture de l'école sur son environnement.* » (Extrait de la circulaire de l'édition 2013 publiée au BO n°34 du 20 septembre 2012).

Contact : Mme Rondeau, présidente DDEN du Doubs, Mél. dden-doubs@wanadoo.fr.